



# Koweït : fiche signalétique

Août 2008

© MINEFE – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

## Chiffres clés 2007

**Des revenus pétroliers abondants pour une population réduite**

Population : 3,3 millions d'habitants

PIB 2007 : 120 milliards de dollars (d'origine pétrolière à plus de 50%)

PIB / Hab : 36 000 USD

Exportations : 63 milliards USD

Importations : 19 milliards USD

Production de pétrole brut : 2,5 Mb/j

Monnaie : Dinar koweïtien (KD) - 1KD = 2,4 € = 3,75 \$

## Géographie

**Un petit territoire entouré de trois grands pays voisins**

Le Koweït se situe au nord-est de la péninsule arabique, entre l'Irak au nord et le royaume d'Arabie Saoudite au sud, sur près de 18 000 km<sup>2</sup>. A l'Est, il s'ouvre largement sur le Golfe arabique par une côte longue de 195 km. L'Etat possède 9 îles inhabitées (dont les principales sont Boubyan, Warba et Failaka) et 5 625 km<sup>2</sup> d'eaux territoriales délimitées par une frontière maritime avec l'Iran.

Le climat est désertique. Il est caractérisé par un été long, torride et sec, et un hiver court, frais et pluvieux. Les températures moyennes atteignent 50°C en juillet et descendent jusqu'à 8°C en janvier.

## Economie

**Une croissance solide irriguée par l'or noir**

Les revenus du pétrole contribuent à 95% des recettes budgétaires (hors revenus des investissements non comptabilisés) et à plus de 50% du PIB.

Le secteur pétrolier est contrôlé par l'Etat, qui a toutefois privatisé en partie l'aval (pompes à essence, pétrochimie). Les défis liés à l'exploitation de nouveaux champs pétroliers rendent nécessaire l'assistance des sociétés pétrolières internationales.

Les liquidités engrangées grâce aux niveaux élevés du prix du baril sont placées principalement à l'étranger. Les avoirs publics koweïtiens placés par Kuwait Investment Authority représentent près de 300 Md USD (fonds pour les générations futures, réserve générale). Les investissements directs privés sont particulièrement orientés vers la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord, notamment dans le secteur bancaire et le tourisme.

Depuis la fin de la menace irakienne, les investisseurs koweïtiens s'orientent plus volontiers vers les opportunités qu'offre leur propre pays, tout spécialement dans le très dynamique secteur de la construction ( 9% au PIB) et des finances. L'existence d'une place boursière bien gérée et d'un secteur bancaire sophistiqué (ouvert récemment aux banques internationales) facilite la croissance économique.

Pour s'assurer un développement durable, le Koweït souhaite passer progressivement d'une économie de rente à une économie plus diversifiée. La tâche est ardue car le poids du secteur pétrolier est considérable. Mais les ingrédients de compétitivité dans l'économie réelle sont néanmoins bien présents (énergie bon marché, personnel immigré, infrastructures, absence de fiscalité).

Les domaines de la construction, de l'industrie (agroalimentaire, emballages, équipement de la maison, ronds à béton, ciment) et des services en général semblent être les plus à même de tirer vers le haut la part du secteur non pétrolier dans l'économie.

Un autre défi est la réduction du poids de l'Etat dans l'économie, réduction déjà bien engagée mais encore inachevée, d'où les privatisations et désengagements de l'Etat qui sont programmés. La fonction publique est pléthorique car elle pourvoit aux emplois de 90% des nationaux et le budget est ponctionné à 60% par les dépenses courantes.

## Politique

### Un émirat doté d'institutions démocratiques

Indépendant depuis 1961, l'Etat du Koweït est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif est entre les mains de l'Emir qui nomme le Premier Ministre et les ministres. Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, qui était auparavant Premier ministre est devenu chef de l'Etat après la disparition en janvier 2006 de Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, dont le règne a duré 29 ans. Il est assisté du prince héritier, Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah et du Premier ministre, Cheikh Nasser Al-Mohammed Al-Ahmad Al-Sabah.

Conformément aux dispositions de la Constitution, le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée Nationale qui compte 50 députés. Le Koweït est le seul émirat du Golfe à posséder un parlement élu par le peuple. Les femmes jouissent du droit de vote et d'éligibilité depuis le 16 mai 2005.

Le Koweït est membre de l'O.N.U, de la Ligue Arabe, du Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe (C.C.E.A.G.), de l'O.M.C et de l'OPEP. Il est, avec l'Arabie Saoudite, l'un des membres les plus actifs du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social, dont le siège est à Koweït.

## Population

### Les Koweïtiens ne représentent qu'un tiers de la population

La population globale s'élevait à 3,3 millions d'habitants en 2008. Le nombre des Koweïtiens serait d'un peu plus d'1 million (un tiers de la population), et celui d'étrangers de plus de 2 millions. Les principaux contingents d'étrangers proviennent d'Inde (500 000), d'Egypte (450 000), du Bangladesh (275 000), du Sri Lanka (200 000), du Pakistan (130 000), des

Philippines, de Syrie, d'Indonésie, de Jordanie/Palestine, du Liban.

La population active globale représentait 1,9 M de personnes, dont 80% d'étrangers. 85% des actifs koweïtiens sont employés dans les Administrations ou les entités publiques. Le nombre total de fonctionnaires atteint 386 000, dont 75% de Koweïtiens.

Avant l'invasion irakienne de 1990, les étrangers représentaient plus de 75% de la population. Après la libération, le gouvernement a recherché plus d'équilibre entre les populations koweïtienne et immigrée.

La population étrangère occidentale, estimée à 12 000 ressortissants, est principalement issue des communautés américaine et britannique. On dénombre plus de 1000 Français.

Depuis la guerre d'Irak, plus de 25 000 militaires Américains sont stationnés au Koweït.

La répartition des richesses dans la population est loin d'être homogène. Les nationaux ont des revenus élevés et de nombreux privilèges, les occidentaux et la partie privilégiée de la diaspora des pays arabes bénéficient d'un niveau de vie plutôt élevé et les immigrés des pays en voie de développement vivent dans des conditions modestes voire précaires.

## Histoire

### La famille Al-Sabah gère les affaires publiques depuis deux siècles et demi

Le Koweït est un pays de plus de 250 ans d'histoire. Alors qu'ils étaient retranchés dans leur « petite forteresse » (*Kut*), les habitants de ce qui allait devenir le Koweït se sont progressivement affranchis de l'influence de la tribu Bani Khalid qui dominait la région au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Pour ce faire, ils ont confié la gestion des questions politiques et administratives à la famille Al-Sabah (1756), *primus inter pares*, d'où sont issus les Emirs du pays depuis lors, tandis que les affaires commerciales se concentraient entre les mains de quelques familles marchandes, celles-là même dont descendent les « Grandes Familles » d'aujourd'hui.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle en particulier, l'intégrité du Koweït s'est vu sérieusement menacée par ce qui reste de l'Empire Ottoman. Ceci poussa alors l'Emir de l'époque, Cheikh Mubarak le Grand, à signer un traité de tutelle (1899) puis de Protectorat (1914) avec la Grande-Bretagne pour échapper aux ambitions du « colosse aux pieds d'argile ».

En 1936, le Koweït allait faire une découverte sans précédent dans son histoire : le pétrole. En juin 1961, le Koweït se dota d'une constitution et d'un parlement. Quelques années plus tard, en 1963, le pays devint membre de l'ONU puis de la ligue arabe et acquit par-là même une reconnaissance au niveau international. Ceci refroidirait pour un temps les ambitions de son grand voisin irakien, qui lorgnait déjà depuis longtemps sur ce qu'il ne cessait de clamer être sa « 19<sup>e</sup> province ».

En 1973, le Koweït est un des acteurs décisifs de la crise pétrolière et en 1975, le gouvernement nationalise l'industrie pétrolière.

L'invasion irakienne du 2 août 1990 stoppera net le cercle vertueux de la prospérité de cet Etat-providence. Libéré par une force de coalition sept mois plus tard, le 26 février 1991, le Koweït se relèvera rapidement de la débâcle matérielle (en dépit des graves retombées sur l'environnement, pour certaines toujours d'actualité) mais il est resté profondément traumatisé par celle qu'on a appelé la « Guerre du Golfe ». Après la guerre de mars 2003 contre l'Irak qui a provoqué la chute du régime de Saddam Hussein, ce sentiment a disparu.

## Culture & Religion

### Héritage bédouin mais droit de vote pour les femmes et liberté de culte

Ceux que l'on désigne aujourd'hui comme Koweïtiens sont issus de la rencontre de peuples d'origines aussi diverses que l'Irak, l'Iran, l'Arabie, l'Inde, la Palestine ou encore le Liban. Face à cette pluralité, l'héritage bédouin apparaît comme le véritable ciment de la culture koweïtienne.

En Les femmes koweïtiennes jouissent d'une situation enviable au regard de leurs cousines du Golfe, notamment saoudiennes. Elles bénéficient d'un accès aisé à l'éducation et à l'emploi. Après un refus en octobre 1999, le Parlement a enfin ratifié en mai 2005 le décret de l'Emir qui leur octroyait le droit de vote.

Sur le plan religieux enfin, rappelons que l'article II de la Constitution koweïtienne établit que la religion de l'Etat est l'Islam et que la *Sharia* est la principale, mais non exclusive, source de législation. La liberté de culte est cependant garantie par la Constitution. On dénombre plusieurs églises ou temples sur le territoire, ce qui constitue un facteur d'adaptation supplémentaire pour les minorités non musulmanes expatriées.

Le réseau Ubifrance et les Missions Économiques vous proposent des produits d'information pour mieux vous aider à prospecter ou à développer votre présence au Koweït :  
Guide « S'implanter dans les pays du Golfe » (69 € TTC), qui peut être commandé sur [www.ubifrance.fr/librairie](http://www.ubifrance.fr/librairie)  
« Lettre du Moyen-Orient » disponible sur abonnement (153 € H.T.) en contactant [www.koweit@missioneco.org](mailto:www.koweit@missioneco.org)

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique (adresser les demandes à).

#### Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Mission Economique de Koweït

Adresse : P.O.Box 26768 Safat – 13128 Kuwait

Rédigée par : Thibault Vallet  
Revue par : Pierre Daignières

Version n°7 du 13 août 2008